



Compte rendu du Conseil Municipal du mardi 23/06/2020 à 19h30

(salle du Puech-des-Ouilhes)

Nombre de conseillers en exercice : 15 (Présents : 15)

Participants :

- Les 15 conseillers : Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Nathalie VIDALENS-BRASSAT, Patrick EVEILLARD, Caroline BARRAL-AURATUS, Jacqueline BOULANGE, Benoit DHOYE, Antoine GENCE, Jérémy LABRUNIE, Aurore LEFEBVRE, Alain PEYROU, Serge POTEL, Simone SALAT.
- Delphine QUILLET, secrétaire de Mairie.

Secrétaire de séance : Annelise MICHEL-GAGNAIRE

Début de la séance : 19h45

Point 1 : Informations générales

a) Un **Conseil d'école** s'est tenu ce **lundi 22/06/2020** :

- Présentation de la nouvelle équipe et de la répartition des classes pour la rentrée 2020.
- Baisse des effectifs : 45 prévus (au lieu de 52 en 2019/2020).
- Travaux à prévoir : stores de la classe du milieu, nouvel arbre en remplacement du marronnier, déploiement de tableau(x) interactif(s).
- Bilan des modifications organisationnelles mises en œuvre du fait du COVID.
Depuis ce lundi 22/06/2020, un repas chaud est servi aux enfants.
- Point de situation sur les agents communaux intervenant à l'école (temps scolaire et périscolaire).
- Manifestation prévue à l'occasion du départ de Maître Jean-Louis.

b) Communication à la **CABA** des **manifestations organisées cet été sur la commune** :

- Des éléments ont été transmis par le camping du Puech-des-Ouilhes, le Nautilus, le Capellain.
- Un concert avec un chœur est également prévu le dimanche 12/07/2020 à 16h30 dans l'église.

c) **L'élection du nouveau bureau de la CABA** aura lieu le **16/07/2020**.

d) **Location des salles** : plusieurs désistements sont intervenus.

e) Lecture en séance du **message envoyé par Serge POTEL**, le 20/06/2020, à Madame le Maire.

f) **Incident ORANGE** (vandalisme de l'armoire télécom de Puechbroussou) : ORANGE va déposer une plainte. Les commerçants et particuliers peuvent également porter plainte pour perte préjudiciable. A noter, l'armoire était mal fermée depuis longtemps (fermée par un rondin de bois).

Point 2 : Approbation des comptes rendus du 25 mai et 1er juin 2020

a) Le **compte rendu du 25/05/2020** n'a donné lieu à aucune remarque et est **approuvé**.

b) Le **compte rendu du 01/06/2020** n'a donné lieu à aucune remarque et est **approuvé**.

Point 3 : Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

La Commission « Finances et Budget » s'est réunie le vendredi 19/06/2020.

A compter de cette année, le taux de la taxe d'habitation (TH) est gelé : il n'est plus nécessaire de délibérer en conseil municipal.

A taux constant, la taxe foncière « bâti » (TFB) et la taxe foncière « non bâti » (TFNB) représentent un produit de 138 905 €. Après échange en commission et au vu du déficit constaté sur le budget d'investissement, il est proposé un produit attendu de 142 000 €. Les taux qui en découlent ont été calculés avec le concours de la Trésorerie.

Vote :	TFB : Taux 2019 = 22,85 ⇒ Taux 2020 proposé : 23,36		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Vote :	TFNB : Taux 2019 = 62,29 ⇒ Taux 2020 proposé : 63,67		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Point 4 : SIVU « Auze-Ouest-Cantal » : apport supplémentaire pour le fonctionnement

Le samedi 13/06/2020, Madame le Maire a rencontré ses homologues de St-Etienne-Cantalès et St-Paul-des-Landes, ainsi que Monsieur DABERNAT, Président du SIVU.

En novembre 2019, les 3 communes avaient voté un nouveau programme d'actions « Espace Naturel Sensible des ZH du bassin de Saint Paul des Landes ». Le SIVU doit financer ce nouveau schéma à hauteur de 26 680 €.

Depuis 2015, la commune aide au fonctionnement du SIVU à hauteur de 2 000 €.

En 2019, une subvention supplémentaire de 1 000 € avait été attribuée pour le livre paru l'année dernière.

En 2020, il est également proposé d'accorder 1 000 € en plus des 2 000 € habituels.

Les statuts prévoient que chaque commune ait le même nombre de membres élus et finance à la même hauteur. De fait, l'apport des 3 communes est actuellement identique alors qu'elles sont de taille différente en termes de population.

Madame le Maire a demandé qu'une réunion de présentation du SIVU (historique, etc.) soit organisée pour les membres élus. Celle-ci sera tiendra mardi prochain 30/06/2020 (participants : Madame le Maire, Jérémy Labrunie, Antoine GENCE, Patrick EVEILLARD). Un exposé sera fait au prochain conseil municipal.

A partir de cette année, la commune a un peu plus de travaux d'entretien des chemins à supporter : il y a notamment le chemin d'interprétation à faire en plus. Le balisage n'est par contre pas à la charge de la commune.

Autres faits marquants :

- Terrassement d'un rucher réalisé l'an dernier.
- Avril 2020 : obtention du label FFR Randonnées (important en termes de valorisation du territoire).

Vote :	Proposition : Apport supplémentaire de 1 000 € au SIVU		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Point 5 : Tarifs des services communaux

a) Garderie :

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 0,05 € par rapport à l'an dernier.

Vote :	Proposition : 1,40 € 1^{er} enfant / 1,20 € 2^{ème} enfant / 0,55 € 3^{ème} enfant		
	Pour : 14	Contre : 1	Abstention : 0

b) Restauration scolaire :

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 0,10 € par rapport à l'an dernier.

Vote :	Proposition : 3,60 € élèves / 7,10 € adultes		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

c) Temps d'Activité Périscolaire (TAP) :

Depuis l'origine, ce service est proposé gratuitement (3 heures par semaine, les mardis, jeudis, vendredis de 15h30 à 16h30), sachant qu'il est fait appel à des intervenants extérieurs et à une personne du Centre Social d'Ytrac.

La programmation 2020 / 2021 en cours d'élaboration : les ¾ des intervenants 2019 / 2020 vont revenir.

Certaines interventions sont bénévoles ; pour les autres, il faut compter entre 30 et 35 € de l'heure environ.

La contrainte horaire de 16h30 est imposée du fait des horaires du bus de ramassage scolaire.

D'autres aménagements sont toutefois possibles pour répartir les 3 heures différemment sur la semaine.

La commune perçoit une aide de 1 500 € pour les TAP alors que les intervenants coûtent à eux-seuls 2 500 €.

Une réunion est prévue ce vendredi 26/06/2020 à 17h30 à la mairie pour faire le bilan et évoquer les objectifs pour l'année scolaire à venir.

Vote :	Proposition : Maintien de la gratuité des TAP		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

d) Transports scolaires :

Il est proposé d'augmenter les tarifs de 1,00 € par trimestre. Cette année, 11 enfants prennent le bus. Le transport est financé par la CABA, la commune et la famille.

Vote :	Proposition : 45,00 € par trimestre, soit 135,00 € pour l'année		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

e) Salle polyvalente du Bourg :

Il est proposé de rester aux mêmes tarifs dans l'immédiat, d'autant que vu le contexte COVID, nous sommes confrontés à beaucoup d'annulations. Pour mémoire, les associations ont droit à 2 locations à titre gratuit. Le forfait « nettoyage » de 95,00 € s'applique par contre à tous. La cuisine ne peut être louée que l'été.

Le règlement interdit les « expositions et ventes au déballage » : il conviendrait de réfléchir à une dérogation pour les associations (vide grenier APE, bourse au profit d'une association caritative, etc.)

Vote :	Proposition : Maintien des tarifs actuels		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

f) **Halle d'animation du Puech-des-Ouilhes** :

La réflexion est identique pour cette salle.

Vote :	Proposition : Maintien des tarifs actuels		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

g) **Camping municipal** :

Il est proposé de ne pas modifier les tarifs appliqués depuis 2014, au vu notamment de l'état des sanitaires. Vérification faite, les tarifs sont similaires à d'autres campings du Cantal offrant les mêmes prestations.

Vote :	Proposition : Maintien des tarifs actuels		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Madame le Maire propose d'échanger sur l'ouverture ou pas, cet été, du camping municipal. Le camping municipal est situé dans un site touristique mais le COVID impose un protocole sanitaire strict. Nathalie VIDALENS-BRASSAT procède en séance à la lecture des mesures d'hygiène à respecter.

Vote :	Proposition : Fermeture du camping (excepté pour les camping-cars) <i>Commune pas en mesure de mettre en œuvre les mesures imposées par le protocole sanitaire.</i>		
	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 4

Il est décidé de revoir si besoin la situation le 10 juillet.

Dans l'immédiat, il convient de fermer le bloc sanitaire et de laisser l'accès au terrain pour les camping-cars.

Point 6 : Budget primitif 2020

Une rencontre avec la Trésorerie a eu lieu le lundi 15/06/2020.

La Commission « Finances et Budget » s'est ensuite réunie le vendredi 19/06/2020.

Il en ressort qu'il est important d'engager dès maintenant une réflexion visant à maîtriser et optimiser nos dépenses de fonctionnement. Le budget 2020 est fortement impacté par les investissements en cours : travaux du Bourg, travaux de rénovation et de mises aux normes au camping du Puech-des-Ouilhes et l'adressage.

La Trésorerie a par ailleurs communiqué à Madame le Maire la liste des impayés (factures de garderie et cantine essentiellement).

Les subventions versées aux associations sont détaillées en séance.

Vote :	Vote du Budget primitif 2020 présenté en séance		
	Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Il est proposé que des points réguliers soient faits, à l'occasion des réunions du Conseil Municipal, quant à l'avancement de l'exécution du budget.

Point 7 : Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Le code général des impôts (CGI) prévoit l'institution dans chaque commune d'une Commission Communale des Impôts Directs (CCID). La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale pour la révision annuelle de la valeur des biens. Madame le Maire devait proposer 24 noms à la Préfecture, sachant que seuls 12 seront retenus (6 titulaires et 6 suppléants). La liste a été établie en veillant à la répartition des personnes sur le territoire : il en est fait lecture en séance.

Point 8 : Le point sur le CCAS

Composition du CCAS :

- Présidé par Madame le Maire
- Conseillers : Simone SALAT, Nathalie VIDALENS-BRASSAT, Jacqueline BOULANGE, Jean-Paul TROUPEL
- Membres extérieurs : Myriam DELORT, Elisabeth PERIER, Catherine TEIL, Odette VOLPILHAC

Il est procédé en séance à la lecture d'un message de la Présidente de l'Union Départementale des CCAS qui rappelle l'utilité et la variété des actions menées par le CCAS.

Point 9 : Le point sur la page Facebook et Instagram

La Commission « Communication » s'est déjà réunie à 2 reprises.

Un diaporama résumant l'avancée des travaux est présenté en séance.

Il est également procédé à la lecture de la charte de bonne conduite proposée par le groupe : celle-ci constitue un prérequis incontournable pour le lancement du **site Facebook**.

Vote :

Approbation de la charte de bonne conduite du site Facebook		
Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0

Il est décidé de mettre le site en ligne dès cette semaine avec un mot d'accueil qui reste à rédiger.

Le principal enjeu sera ensuite de renouveler fréquemment les informations.

Dans un second temps, une réflexion va également être menée pour la création d'un **compte Instagram**.

Point 10 : Le point sur le projet d'adressage

Jean-Paul TROUPEL et Patrice COUDON ont fait le tour de la commune afin de pouvoir confirmer les besoins, en vue de la commande des poteaux et plaques. Ils ont poursuivi ce travail avec Madame le Maire.

Plusieurs couleurs sont disponibles pour les plaques de rue et deux options se dégagent :

- Choix exclusivement par les conseillers,
- Choix sur la base d'un mode participatif (sondage Facebook ou autre) permettant d'associer les habitants.

Vote :

Associer les habitants au choix de la couleur des plaques		
Pour : 8	Contre : 7	Abstention : 0

La date limite de la commande des plaques est fixée au 03/07/2020. Aussi, il est demandé à la Commission « Communication » de se réunir très rapidement pour confirmer la faisabilité.

Le sondage Facebook pose le problème qu'il est difficile de le restreindre qu'aux habitants de la commune et que, par ailleurs, tous les habitants ne disposent pas d'un compte Facebook. L'autre option serait un formulaire papier mais cela suppose d'imprimer, de faire le tour des boîtes aux lettres puis d'exploiter les réponses.

Point 11 : Le point sur les travaux

Les peintures au sol ont pour partie dû être refaites (« cédez le passage » / « stop »).

S'agissant des flaques, celles-ci ont été percées pour tenter de résoudre le problème mais il y en a une où cette solution n'a pas fonctionné => ce point sera vu la semaine prochaine avec l'entreprise concernée.

L'inauguration aura lieu probablement en juillet, au retour de Mme DELPUECH.

Il est signalé par un conseiller que la circulation est bien trop rapide à l'entrée du Bourg.

Un point est fait sur les aménagements en cours au Puech-des-Ouilhes : panneau d'affichage, barrière, tables de pique-nique (sur la presqu'île + côté bateaux). La piscine vient d'être réinstallée et ouvrira le 30 juin.

Au Roucan, les escaliers menant au camping ont été fermés : le passage piétonnier le long de la haie a été rouvert.

Une réflexion est menée également pour voir comment évacuer l'eau de pluie du cimetière se déversant chez Monsieur TEULIERE.

Point 12 : Le point sur le camping municipal (déjà évoqué précédemment au point 5-g)

Point 13 : Questions diverses

a) Il faudrait prévoir la rénovation de la table et des bancs adossés au Couderc de Martal.

Il est d'ores et déjà prévu de rénover les bancs du Bourg.

b) Delphine QUILLET sera en congés ce vendredi soir 26/06/2020.

La mairie sera fermée la semaine prochaine.

Ensuite, la mairie sera ouverte sur les créneaux prévus avec potentiellement un roulement.

c) Il conviendrait de mener une réflexion afin d'améliorer la possibilité de contacter la mairie par téléphone (mise en place d'un répondeur, etc.).

d) Le mois de septembre sera pour partie consacré à la mise en place des commissions.

Durant l'été, un gros travail est à mener sur le dossier des agents communaux (préparation de la rentrée) et sur le dossier IDVERDE. La question est posée sur la réunion ou non de la Commission du personnel cet été.

e) Prochain conseil municipal : sûrement fin août.

Toutes les questions ayant été abordées, **la séance est levée à 00h10.**